

Des cibles prioritaires de prévention

Agir sur des risques, des thématiques et des secteurs d'activité ciblés pour gagner en efficacité. Ces priorités font l'objet d'un plan d'actions régional.

Des risques majeurs ou émergents

- Troubles musculo-squelettiques (TMS) manutentions manuelles
- Risques chimiques/Cancérogènes, Mutagènes, Toxiques pour la Reproduction (CMR)
- Risques routiers
- Risques psycho-sociaux

Des thèmes stratégiques

- Populations fragiles (seniors, victimes d'AT/MP...)
- Conception des lieux de travail
- Démarches durables de prévention (Evaluation des Risques Professionnels/Systèmes de Management de la Sécurité/ Développement durable)

Des secteurs d'activité à forte sinistralité

- Grande distribution et commerce de gros
- BTP
- Intérim
- Métallurgie/Mécanique
- Collecte et traitement des déchets
- Aide et soins à la personne en établissement
- Aide et soins à la personne à domicile
- Logistique
- Transport
- Plasturgie
- Agroalimentaire

Contacts

Carsat Rhône-Alpes

Direction des Risques Professionnels et de la Santé au Travail
26 rue d'Aubigny
69436 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 91 96 96
Fax 04 72 91 97 09
preventionrp@carsat-ra.fr
www.carsat-ra.fr

Tarification

Pour tout renseignement concernant votre taux de cotisation, son mode de calcul, les dépenses affectées aux « comptes employeurs »...

Tél. 04 72 91 98 91
Fax 04 72 91 96 71
E-mail : contactstarification@carsat-ra.fr

Prévention

Formation

Tél. 04 72 91 97 22
Fax 04 72 91 96 40
formation.prevention@carsat-ra.fr

BTP

Tél. 04 72 91 97 28
Fax 04 72 91 98 56

Documentation

Tél. 04 72 91 97 92
Fax 04 72 91 98 55

Antennes Départementales

AIN

3 rue du Docteur Nodet
01 000 Bourg
Tél. 04 37 62 19 70
Fax 04 37 62 19 79

SAVOIE

63 rue Costa de Beauregard
73 000 Chambéry
Tél. 04 79 70 05 27
Fax 04 79 70 76 07

DRÔME - ARDÈCHE

Concept Girodet
Allée du Concept - Bât C
26 500 Bourg-lès-Valence
Tél. 04 75 83 91 40
Fax 04 75 83 91 49

HAUTE-SAVOIE

Le Citadelle
21 avenue des Hironnelles
74 000 Annecy
Tél. 04 50 66 68 00
Fax 04 50 66 68 09

ISÈRE

27 rue André Maginot
38 024 Grenoble Cedex 01
Tél. 04 76 47 29 09
Fax 04 76 85 24 31

RHÔNE/NORD-ISÈRE

26 rue d'Aubigny
69436 Lyon cedex 03
Tél. 04 72 91 96 96
Fax 04 72 91 97 09

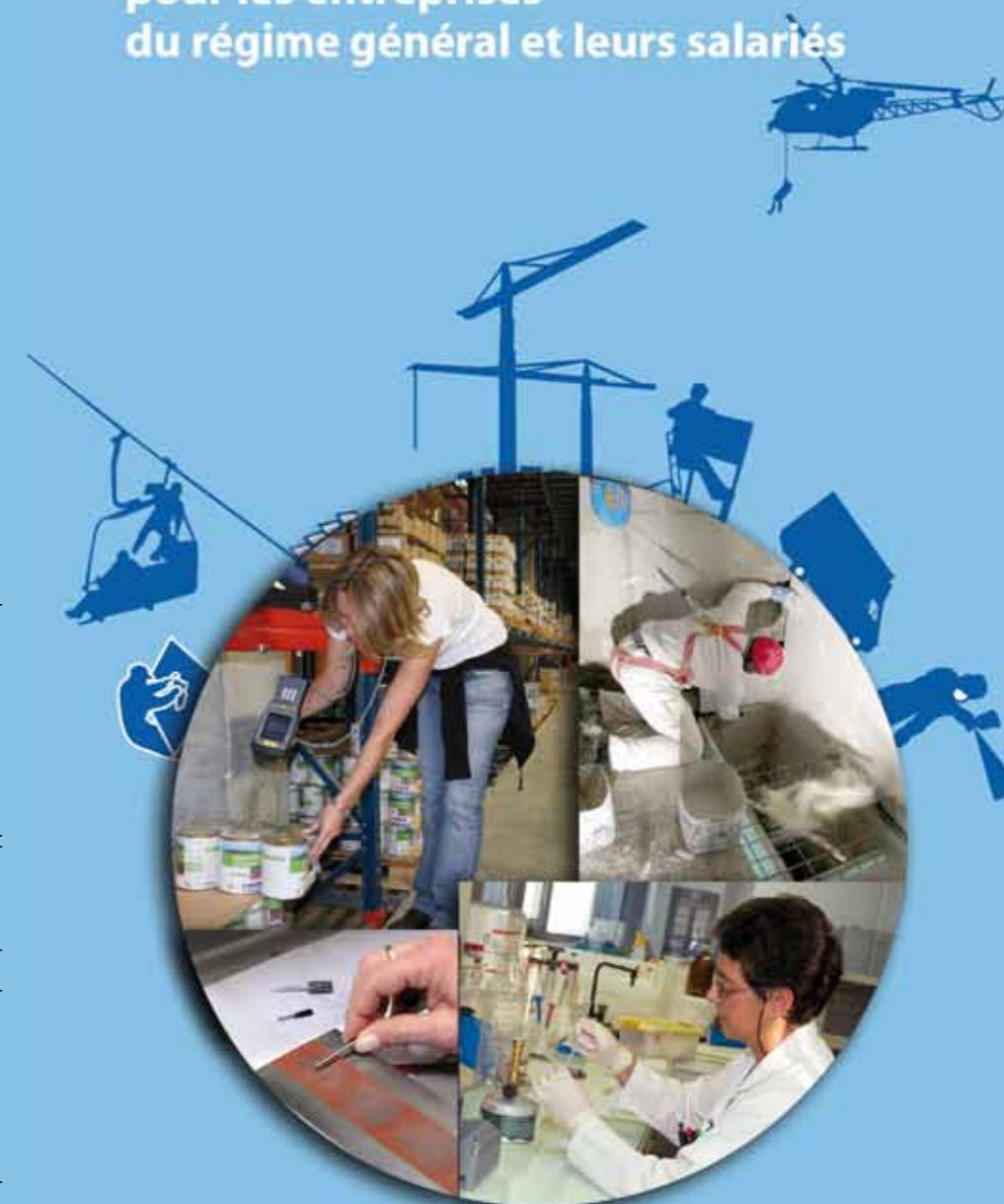
LOIRE

Le Polytech
1 rue de l'informatique
42 000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 92 85 80
Fax 04 77 92 85 86

Carsat Rhône-Alpes

Gérer et prévenir les risques professionnels

Une action ciblée et coordonnée pour les entreprises du régime général et leurs salariés



réalisation et impression Carsat Rhône-Alpes - photos © Philippe Caumes et Carsat Rhône-Alpes - Réf. SP 1123 08/10

La Carsat Rhône-Alpes...

● ● ● l'assureur social des entreprises

Organisme privé de Sécurité Sociale qui assure une mission de service public.

En tant qu'assureur social des entreprises de la région, pour les risques Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP), la Carsat a pour mission :

- le suivi statistique des sinistres,
- le calcul des cotisations AT/MP des entreprises,
- le développement de la prévention des risques professionnels,
- la prévention de la désinsertion professionnelle.

● ● ● une référence sécurité et santé au travail

- pour l'entreprise : employeur, salariés, CHSCT, délégués du personnel,
- pour les branches professionnelles et les organisations syndicales.

● ● ● un partenaire incontournable

- pour les services de santé au travail (SST),
- pour les services déconcentrés de l'État,
- pour tous les acteurs de la prévention.

Missions

Prévenir les risques professionnels

Fondée sur le postulat que les risques liés au travail peuvent être évités, ou au moins maîtrisés, la prévention se justifie autant pour des raisons éthiques qu'économiques : ce qui importe, c'est de préserver la santé et d'assurer la sécurité des salariés dans l'entreprise.

Calculer et notifier les taux de cotisation

Chaque année le service Tarification de la Carsat Rhône-Alpes calcule et notifie aux 220 000 employeurs de la région, leur taux de cotisations AT/MP. Ces cotisations servent à indemniser les salariés qui sont victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Interventions sur les lieux de travail

Détecter, évaluer, analyser les risques professionnels et étudier avec les entreprises des dispositifs de prévention, en particulier sur les risques et secteurs d'activité ciblés.



▶ Chaque année, les ingénieurs et techniciens conseils de la Carsat réalisent des interventions auprès de plus de 4 000 entreprises en région.



Évaluation des risques chimiques et physiques

Effectuer des mesures, des analyses, évaluer, conseiller, accompagner les entreprises dans leurs choix de prévention : substitution de produits dangereux, évolution des procédés, solutions de ventilation, traitement acoustique...

▶ Un groupe d'experts et des laboratoires pour qualifier, quantifier les polluants sur les lieux de travail et conseiller les entreprises.

Assistance à la conception des lieux et équipements de travail

Intervenir auprès des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, des concepteurs et des utilisateurs pour intégrer la sécurité le plus en amont possible dans les équipements, les locaux et les procédés de travail. Aider les entreprises à réaliser une étude des postes et de l'organisation du travail.



▶ Une modification non prise en compte à la conception coûtera beaucoup plus chère une fois l'installation réalisée.



Formation

Former des personnes ressources dans les entreprises des secteurs d'activité prioritaires en prévention

▶ Organiser, animer des stages sur le management de la sécurité, l'évaluation des risques, l'analyse d'accident, l'animation de la sécurité en entreprise... en partenariat avec des organismes de formation ou des organisations professionnelles. Près d'un millier de salariés participent chaque année aux formations de la Carsat Rhône-Alpes.

Une équipe d'ingénieurs et techniciens spécialisés en prévention aux côtés des entreprises et des salariés de la région

Information Documentation

Aider les entreprises dans leurs actions d'information et de sensibilisation, répondre à leurs questions techniques, juridiques ou médicales, en diffusant les publications de la Carsat et de l'Inrs (brochures, affiches, films, cédéroms).

▶ Effectuer, sur demande, des recherches dans un fonds documentaire spécialisé.



Incitations financières

Proposer des aides techniques et financières afin d'accompagner des plans d'actions améliorant la sécurité et les conditions de travail dans les entreprises.

▶ Tous les ans près d'une centaine d'entreprises bénéficient d'une aide financière de 42 000 € en moyenne représentant 20% des sommes investies en prévention.



Aides à la gestion du risque AT/MP

Mettre à disposition des employeurs plusieurs services en ligne :

www.risquesprofessionnels.ameli.fr

Consultation du taux de cotisation AT/MP de l'établissement et du compte employeur détaillé (salaires, effectifs, dépenses réglées par les Cnam...) sur les deux dernières années.

▶ Accès gratuit 7 jours/7, sécurisé par un code confidentiel, possibilité de déléguer un mandataire (expert-comptable, cabinet conseil...).

www.net-entreprises.fr

Déclaration en ligne d'accident du travail pour une gestion plus facile et plus rapide.

▶ En savoir plus

www.carsat-ra.fr
Rubrique "L'entreprise"

